

Soignies, le 7 novembre 2022

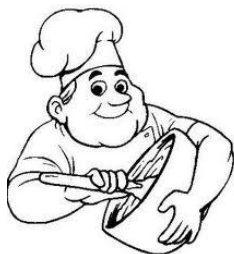
Chers parents,

Ce petit mot pour vous informer que les élèves de notre classe découvriront tous les secrets du chocolat et se transformeront en apprentis chocolatiers !

Pour cela, nous irons chez un artisan chocolatier à Horrues « Au Manon d'Hor » le lundi 14 novembre 2022 .

Nous prendrons le bus Tec de 11 heures 37 à la gare de Soignies et nous serons de retour à l'école pour 15 heures au plus tard.

Il n'y aura pas de repas chauds pour les habitués.



Pour le trajet, votre enfant doit être en possession d'une carte Tec. Celle-ci reçue chez vous par la poste, si vous en avez effectué la demande (cfr courrier "Carte de bus TEC"). Si pas, le trajet aller-retour (4,20€) sera déduit du kid Banking. Afin de faciliter notre organisation, votre enfant apportera sa carte à l'école ce mercredi 9 novembre 2022 au plus tard. Celle-ci sera reprise par le professeur qui les prendra pour la sortie du 14 novembre.

Pour la visite, il est interdit de porter des bijoux et d'avoir du vernis sur ses ongles. Pour les filles qui ont de longs cheveux, ces derniers seront liés. Tout cela, pour des raisons d'hygiène.

Le prix de la visite de la chocolaterie est fixé à **8€** par enfant. Cette somme sera débitée du Kid Banking fin novembre.

Je vous remercie pour votre collaboration.

Salutations cordiales .

Madame Isabelle

Le / la soussigné(e) père/mère de
..... de la classe de Mme Isabelle autorise par la
présente son fils/ sa fille à visiter la chocolaterie « Au Manon d'Hor ».

Nous avons effectué la demande de la carte Tec MOBIB et notre enfant vous la remettra pour le mercredi 9 novembre au plus tard.

Nous n'avons pas effectué la demande de la carte Tec, vous pouvez par conséquent déduire 4, 20 € du Kid Banking.

Date

Signature